

Remboursement suite à travaux

Par **Valkyria**, le **23/07/2015** à **14:40**

Bonjour,

Je suis locataire et actuellement mon bailleur réalise des travaux sur la façade de mon immeuble. Le problème, c'est que j'ai un vélo, et suite aux travaux j'en eu pour plus de 100€ de réparation, car pas assez de clés pour que j'ai accès au local à vélo de mon immeuble, donc j'en ai fais une.

Ce que je souhaiterais savoir si je peux me faire rembourser les frais occasionner par ces travaux, si oui comment?

Merci d'avance pour vos réponses [smile3]